

Destinataires

MONSIEUR - EAUX DE VIENNE-AG. DE LUSSAC (analyses-vienne-et-gartempe@eauxdevienne.fr)
 MADAME, MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE STE RADEGONDE (sainte-radegonde@departement86.fr)
 MADAME - EAUX DE VIENNE - AG. CHATELLERAULT (analyses-agence-chatel@eauxdevienne.fr)

 Délégation Départementale
de la Vienne

 Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMITE LOCAL ARCHIGNY

Prélèvement	00125379	Commune	SAINTE-RADEGONDE
Unité de gestion	0032 COMITE LOCAL ARCHIGNY	Prélevé le :	mardi 28 février 2023 à 11h01
Installation	UDI 000323 ARCHIGNY FON DE L'ETANG	par :	ANTOINE MICHEAU
Point de surveillance	0000000364 BOURG	Motif visite :	CS
Localisation exacte	Mairie robinet toilettes	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	9 °C		25	
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	491 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	<0,04 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	<0,04 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE IANESCO CHIMIE, Biopôle POITIERS 8601

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00125377

Référence laboratoire : E23-07313

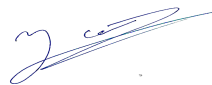
Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélobimétrique	0,43 NFU		2	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	<0,5 mg/L	50		
FER ET MANGANESE				
Fer total	70 µg/L		200	
Manganèse total	4 µg/L		50	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00125379)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur. A noter une teneur en chlore insuffisante. La teneur en chlore libre devrait être égale à 0,1 mg/l en tout point du réseau. Une surveillance du réseau et des purges régulières sont nécessaires.

Signé à Poitiers le 20 mars 2023

Pour la Directrice de la Délégation Départementale,
l'Ingénieur d'études sanitaires



YVES COTTET